

LUNETTES DE SÉCURITÉ : GARD À VOS YEUX !



5.2% DES ACCIDENTS DU TRAVAIL TOUCHENT LES YEUX

1. LES DIFFERENTES PROTECTIONS OCCULAIRES

POUR LES DEPLACEMENTS



Lunettes de sécurité
OBLIGATOIRE

Port avec présence
des renforts mousse
obligatoire



Lunettes de sécurité
À LA VUE
(2 modèles, demande au
chef d'agence)

POUR LES TRAVAUX DE MEULAGE



Lunettes masque



Ecran facial
(Pour les porteurs de
lunettes)

POUR LES TRAVAUX ELECTRIQUE



Casque IDRA pour la
protection contre les
FLASHS ELECTRIQUE

2. CONSEILS DE PRÉVENTION



Portez vos
lunettes
de sécurité
avant qu'il ne
soit trop tard

